CORPS LÉGISLATIF.

CONSEIL DES ANCIENS.

AU

CORPS LÉGISLATIF,

Les citoyens habitant la commune de Bordeaux soussignés.

Messidor an 7.

REPRÉSENTANS DU PEUPLE,

Honneur vous soit rendu pour la journée libératrice du 28 prairial ! vous avez sauvé la patrie.

Des traîtres, des dilapidateurs avoient mis la République sur les bords de l'abyme qui alloit l'engloutir; c'est vous qui d'un bras vigoureux venez de la délivrer de ses vampires et de ses oppresseurs.

Une nouvelle Bastille s'étoit élevée sur le sol de la

liberté ; vous avez chassé les tyrans qui la peuploient de nouvelles victimes ; et la liberté individuelle a trouvé dans le Corps législatif ses vengeurs naturels et ses courageux défenseurs.

Ce n'est point ici une de ces époques de la liberté dont les fruits ont été usurpés ou corrompus par quelques ambitieux, comme le 18 fructidor : la journée du 28 prairial est toute entière pour la liberté publique, pour la souveraineté nationale, pour la démarcation réelle des pouvoirs, pour le maintien de la constitution, et pour la liberté de la pensée et de la parole.

Vous n'aviez fait que pressentir les besoins du peuple français, quand vous aviez protégé, défendu efficacement la souveraineté nationale en maintenant le vœu constitutionnel de la majorité électorale ; vous n'aviez fait que préluder à vos grands travaux en abattant les cent têtes de l'hydre des scissions, le plus grand fléau du gouvernement représentatif : il falloit compléter ces mesures par l'expulsion des coupables auteurs de ces manœuvres contre-révolutionnaires. Gloire immortelle aux deux Conseils législatifs, qui ont rempli le vœu de tous les républicains !

Mais que de grands objets il vous reste encore à remplir pour rappeler et garder la victoire dans nos armées, et l'union parmi les citoyens !

Des institutions républicaines à établir, une éducation commune et forcée à organiser ; elles seules forment la morale publique et donnent aux citoyens cette unité d'opinions et de sentimens qui assurent la stabilité de la République.

L'esprit public à recréer, l'esprit militaire à maintenir, les finances à rétablir et à surveiller, les dilapidateurs à punir ; voilà les travaux essentiels qui appellent vos premiers regards.

Si l'esprit public forme les citoyens, l'esprit mili-



taire fait les héros ; l'un protége toutes les libertés, l'autre défend toutes les Républiques : c'est l'opinion et non la force qui est la souveraine du monde.

Eloignez des avenues de la puissance et du trésor public ces intrigans, qui rampent, flattent, dilapident et corrompent. La République commande la vertu, le désintéressement, la probité.

Faites restituer, dans tous les départemens, aux patriotes énergiques et sages la confiance et les fonctions que le triumvirat, abattu par vous, leur a ravies à la veille des élections populaires; songez qu'on ne fait des républiques qu'avec des républicains.

Rendez enfin à la République cette vigueur morale, cette force d'opinion civique qui fait des prodiges, et qui peut seule utiliser, en les centuplant, les forces d'une grande nation.

Faites cesser les abus et les excès de pouvoir que les commissaires centraux ont commis dans plusieurs départemens. Ce sont eux qui ont éteint par-tout l'esprit public, par-tout opprimé les patriotes. Il ne doit y avoir ni intendans, ni pachas dans une République.

Elle vous paroît réservée la gloire d'organiser la responsabilité des ministres; de faire cesser la démoralisation des comptables des fonds publics, transformés en avides spéculateurs; de corriger les vices dévorans de l'administration du trésor national, vices qui sont la source de l'agiotage, du discrédit, des marchés onéreux et des dilapidations;

De faire punir les dilapidateurs et les voleurs des fonds publics destinés aux armées, aux rentiers, aux fonctionnaires et aux indigens;

D'ôter à la flatterie et à l'hypocrisie les moyens d'endormir ou d'égarer la puissance, aux richesses les moyens de la corruption et de l'impunité, au royalisme et à l'intrigue les prétextes de désunir les premières autorités de la République;

De faire cesser les proscriptions des républicains et les assassinats des acquéreurs des biens nationaux et de tous ceux qui ont associé leur sort à celui de la liberté ;

De faire surveiller et arrêter les chefs des assassins royaux, des Autrichiens déguisés, et des traîtres de l'intérieur, qui, depuis l'an 5, sont *organisés militairement* dans les grandes communes et dans les chefs-lieux de départemens ;

D'établir la peine de la responsabilité des communes et de la forfaiture des tribunaux, spectateurs muets des assassinats commis par les royalistes ;

De transformer les théâtres en écoles de vertus et en foyers de patriotisme.

Citoyens représentans, hâtez-vous de régénérer l'esprit public ; songez que dans la politique, comme dans la nature, les remèdes sont plus lents que les maux, et qu'il est bien plus facile d'amortir l'esprit public que de le raviver.

La dernière coalition des tyrans de l'Europe vous donne la plus belle occasion de servir la liberté et la patrie. Vous êtes voués à l'immortalité : il en est de deux sortes ; celle des crimes appartient depuis long-temps aux rois coalisés ; ils en ont pris possession publique dans les forêts de Rastadt : mais votre courage, vos vertus, votre patriotisme, et sur-tout votre union, nous disent assez quel genre d'immortalité sera le vôtre. *Nous vous appelons les pères de la patrie*, et nous répétons avec vous le serment solemnel :

La République et la Constitution de l'an 3, *ou la mort !*

Vive la République !

Suivent les signatures.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.
Messidor an 7.